

OBJECTIFS :

Comprendre les principaux concepts de l'impôt sur les sociétés et les modalités de calcul.

- Calculer avec précision l'Impôt sur les Sociétés et appliquer les règles de déduction et d'exonération.
- Évaluer et optimiser les contributions aux impôts directs locaux comme la CFE et la Taxe Foncière.
- Gérer efficacement les autres taxes imposées aux entreprises, y compris les taxes sur les salaires et la formation professionnelle, pour minimiser leur impact financier.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Aucun

Accessibilité :

- Toute personne ayant la responsabilité d'optimiser la stratégie fiscale de leur entreprise et de calculer leur impôt sur les sociétés.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 3 jours / 21 heures

V18.1
màj : 10/18

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

L'impôt sur les sociétés

- La notion du résultat
- Les charges déductibles
- Incidences fiscales des nouvelles règles comptables
- Les plus values, les moins values
- Détermination du résultat fiscal, mécanisme de calcul
- Charges déductibles et produits non imposables
- Les retraitements
- Les régimes fiscaux de faveur
- Gestion fiscale des déficits
- Le calcul de l'IS
- Les exonérations des nouvelles entreprises

Les impôts directs locaux

- Cotisation foncière des entreprises
- La taxe foncière

Les autres taxes

- Les taxes sur les salaires
- La taxe sur la formation professionnelle
- La taxe d'apprentissage
- La participation à l'effort de construction